



## ***Grain de sel du sociologue***

### **Communication inter-confrérique : la surenchère d'un discours conflictogène**

---

Dans Le Robert 2017, la communication est définie comme l'établissement d'une relation à travers des signes, de messages entre un récepteur et un émetteur. Ainsi définie, la communication semble avoir la même fonction sociale que le fait religieux. De ce point de vue, ils sont tous les deux des phénomènes sociaux, par excellence, au sens de faits issus de la société et de ses conditions d'existence.

Ainsi, outre un facteur de lien social, la communication peut être à l'origine de conflits et d'affrontements entre hommes et communautés. Elle peut même en constituer un moyen de violence dans le cas où on veut faire mal à son adversaire. La communication apparaît ici comme un couteau à moult tranchants. Autrement dit, la communication n'est pas seulement un critère de liens sociaux et d'échanges entre hommes, elle peut être tout autant un facteur de discorde entre eux. Elle est aujourd'hui une vraie science au service de besoins de management, de marketing, de politique, de diplomatie d'influence, de propagande.

On parlerait de communication religieuse pour désigner tant les échanges entre membres d'une même confrérie (communication intra-confrérique), ou de confréries différentes (communication inter-confrérique), que l'action d'une communauté religieuse quelconque qui a besoin de diffuser ses enseignements et ses préceptes auprès d'un large public (communication stratégique externe).

Tous les trois types de communication, définie plus haut, se retrouvent dans le monde socio-religieux. Ils constitueront les concepts essentiels pour l'analyse des situations de communication entre les confréries au Sénégal et de leurs impacts sur la cohésion nationale. En effet, au Sénégal, la communication religieuse, d'ordre interpersonnel ou organisationnel, est marquée par un sectarisme notoire. Chaque confrérie essaie de montrer sa suprématie sur

les autres, celle de son guide sur les autres. Cette situation est plus présente dans les relations entre les deux plus grandes confréries du Sénégal, notamment les Murids et les Tidjanes de Tivaouane, dont les disciples respectifs rivalisent de primauté de confrérie et de guide. Selon Bara Diop, leurs premières rivalités apparaissent durant la phase initiale d'expansion de l'Islam, après la conquête, dans le premier quart de ce siècle en raison de marabouts qui se seraient convertis au Mouridisme.

On voit cette rivalité en permanence et en particulier à l'occasion des manifestations, dont les grands pèlerinages où les disciples ainsi que les conférenciers développent des discours d'un sectarisme extrêmement violent, pouvant aller parfois jusqu'au dénigrement de l'autre guide.

En vérité, ces conflits communicationnels entre Murids et Tidjanes sont d'abord liés à leur différence idéologique, mais aussi à la tendance des talibés à croire à la toute-puissance de leur guide qu'ils élèvent au-dessus et au détriment de tout autre. Pour une bonne partie des Mourides, Ahmadou Bamba est déifié et est le père fondateur du Sénégal. Certains l'appellent l'auteur de la créature « Boroom diaam gni ». D'autres vont plus loin en le désignant par l'appellation de Dieu. De même, son fils, Fallou Mbacké, fait souvent l'objet de déification. Il est appelé l'omnipotent « boroom na am mou am ».

Pour sa part, les talibés Cheikh croient que la Tidjaniyya est la meilleure confrérie. Toute personne qui en prend l'allégeance n'a plus le droit de la délaisser, sous peine de sanctions. Cette croyance des talibés est une proclamation des textes de la confrérie. Donc, les confréries sont en conflit idéologique. Et les disciples ne font que reproduire ces idéaux des deux confréries qui divergent sur bien des points, eu égard à leurs points de convergences.

D'abord, le Muridisme n'est pas une voie soufie « tariqa » proprement dite avec des principes et pratiques d'initiation consacrées, alors que la Tidjaniyya l'est. Du point de vue numérique, les deux confréries, les plus grandes du Sénégal, sont installées dans une naturelle rivalité. Aussi, elles divergent au sujet de la conception du rapport talibé/marabout et du devoir du talibé de venir en aide au marabout par des dons « adiya ». Dans le Muridisme, tout repose sur les enseignements et les préceptes de Ahmadou Bamba, selon sa vision et sa compréhension de l'Islam auquel il s'était déclaré pour mission de le réformer. La tidjaniyya repose sur l'initiation à la spiritualité par le biais d'un maître autorisé et dépositaire d'une silsila, même si dans la pratique, la majeure partie de ceux qui se réclament tidjanes n'ont pas pris le wird et ne connaissent même pas les enseignements des fondateurs. Ils s'identifient

seulement à la voie par soumission à une famille représentant une branche. Parfois, ils adhèrent à des daïras, font des visites régulières aux marabouts et aux lieux saints de la confrérie et assistent aux grands pèlerinages.

Cette situation est pareille pour la plupart des confréries au Sénégal, où la grande majorité des adeptes ne connaissent pas les enseignements des fondateurs, se contentent de leur appartenance formelle à la confrérie, s'identifient à leurs guides et s'affirment comme tel vis-à-vis des autres dans une rivalité ardente. L'ignorance étant source d'incompréhension mutuelle et facteur de conflits sociaux, les adeptes des confréries sont souvent coupables d'écarts extrémistes dans leurs discours. Ce qui impacte le vivre ensemble, d'autant plus que l'État n'a pas légiféré ces communications excessives entre confréries. Aussi, nous préconisons fortement la valorisation de l'instruction et de l'éducation religieuse dans l'école sénégalaise, la religion semblant un vecteur non négligeable de libération et de civilisation des mœurs, pour une société majoritairement croyante. À défaut, la religion, au lieu de servir de vecteur d'unité et de civilisation, devient un instrument de domination pour les forts, un facteur d'aliénation pour les faibles et une source de tensions entre communautés.

Dernièrement, une vidéo virale a montré des filles d'obédience chrétienne chantonnant que le pays appartenait à Jésus « Reew mi Jésus mooko moom », par une plaisante imitation de disciples murids qui, dans leurs cercles de psalmodies, chantent que « le Sénégal est une propriété privée d'Ahmadou Bamba » « Reew mi Bamba mooko moom ». Reçue comme challenge sur les réseaux sociaux, cette vidéo n'a pas été facteur d'affrontements ni mal vue par les disciples murids, en raison de son caractère amusant. Néanmoins, elle est lourde de sens pour la compréhension des relations entre les différentes confessions au Sénégal et de l'impact de la communication inter-religieuse, inter-confrérique et intra-confrérique sur le vivre ensemble et la cohésion nationale.

Mieux, lors du Ramadan 2018, les rivalités entre Murids et Tidjanes ont émaillé le plateau de la TFM dans l'émission Quartier Général. À la suite du passage de Gana Messéré, les disciples Murids ont fait montre d'un grand enthousiasme sur sa prestation, surtout à l'évocation de la fameuse histoire du «bureau de Saint-Louis», dont les deux confréries ont chacune une version différente, et que les Murids appellent fièrement « bureau ba ca ndar ».

Selon les disciples mourides, tous les marabouts ont capitulé à l'époque, sauf le leur (Ahmadou Bamba). Certains allèguent même que les autres marabouts ont mangé de la viande de porc, sous la contrainte du Colon. Mieux, ils y voient même la cause de la déportation du

guide murid, contrairement aux autres marabouts qui ont accepté de se soumettre. Cette fameuse histoire n'est pas taboue au Sénégal. Elle est étalée sur tous les lieux et plateaux par les disciples mourides. Et des aèdes, tels que Cheikh Diop Mbaye, en ont fait leur choux gras.

Après l'émission, les talibés tidjanes, surtout ceux de Tivaouane, se sentant frustrés par les propos de Ganna Messere, ont porté la réplique à travers les réseaux sociaux. Quelques jours après, Ahmed Sarr, invité dans la même émission, pour représenter Tivaouane et parler de El Hadji Malick dit Maodo, a répliqué à Ganna Messéré, disant que Maodo ne faisait pas partie des marabouts convoqués au bureau de Saint-Louis, au même moment qu'Ahmadou Bamba, comme le stipulent les Murids. Source de polémiques dans les réseaux sociaux, l'histoire a servi aux médias comme outil d'audimat.

Toutefois, jusque-là, les conflits inter-confrériques sont verbaux et confinés aux disciples. Mais, négligés et non pris en compte par les pouvoirs publics et religieux, ils pourraient déboucher sur des conflits physiques d'une violence extrême et saper le vivre ensemble au Sénégal. Néanmoins, il ne faut point nier la courtoisie entre les membres des confréries. De coutume, les marabouts se rendent mutuellement visite en bien des occasions, s'échangent des propos convenants à travers leurs poèmes. Actuellement, un cadre unitaire regroupe tous les comités scientifiques des confréries au Sénégal. Les membres des confréries, des élites aux talibés, entretiennent des relations familiales, fraternelles et amicales, sous la promotion bienveillante des Califes généraux. Toujours est-il que, même étouffées, les rivalités sont latentes, surtout entre Murids et les Tidjanes qui, en privé, ne manquent de se railler mutuellement.

À ces rivalités confréro-centristes, s'entent des discours régionalistes et ethnicistes qui gagnent du terrain au point de sérieusement menacer l'exception sénégalaise du vivre ensemble. Aussi la société, dans son entièreté, est-elle interpellée pour sauvegarder l'unité nationale, gage de bien être pour tous.

À terme, il est bon de rappeler que l'exception sénégalaise du vivre ensemble, tant vantée, n'est pas liée à l'Islam, même s'il faut reconnaître que l'Islam confrérique s'en est accommodé en la renforçant. La culture du vivre ensemble précède la venue de l'Islam et provient, tant du brassage ethnico-familial que des relations traditionnelles de bon voisinage et de cousinage à plaisanterie issues du Sénégal traditionnel.

Par conséquent, si l'État ne sombre pas, malgré son caractère étranger et illégitime, c'est en grande partie grâce à ces fondamentaux latents et non officiels du vivre ensemble. Pourtant, dans ce qu'il est convenu d'appeler le contrat social sénégalais, on occulte souvent ces aspects, pour désigner l'entente tacite entre pouvoirs public et religieux garant de la cohésion nationale et l'administration efficace des communautés. Alors, qu'est devenu ce fameux contrat social ?

**Docteur Cheikh Tidiane MBAYE**

**Enseignant à l'UCAB (Sociologie de l'entreprise ; Ethique des affaires)**

**Spécialiste en sociologie des religions**

**DG Cabinet l'œil du sociologue**

**Président Think Tank GARAP**

**Responsable pédagogique CLUB RMS**